

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-19-0738 du 22/08/2019**

Arrêté du 29 juillet 2019

ARRETE PORTANT DETACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE  
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte détachement dans l'emploi de chef de service comptable à la direction générale des Finances publiques.

Date d'application : 14/11/2019

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE À LA  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE À LA  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**ARRÊTÉ**

portant détachement dans l'emploi de chef de service comptable  
à la direction générale des Finances publiques

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;

Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la décision de report de la fusion du SPF de Bordeaux 1 et du SPF de Bordeaux 2 initialement prévue le 14/11/2019 ;

Vu l'arrêté rectificatif du 09/07/2019 publié au BOFIP n° 190688 le 16/07/2019 ;

Vu le maintien du reclassement du poste au niveau CSC2/HEB le 14/11/2019.

**ARRÊTE :**

**Article premier**

L'arrêté rectificatif du 09/07/2019 est retiré. En conséquence, M. Thierry CHAMBRE, administrateur des Finances publiques adjoint, est détaché chef de service comptable de 2<sup>ème</sup> catégorie, 2<sup>ème</sup> chevron au SPF de Bordeaux 1 à compter du 14/11/2019.

**Article 2**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 29 JUILLET 2019

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :  
L'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES  
ADJOINT A CHEF DU BUREAU RH-1B,

CHARLES RAVET